FRC. 3.
25720 b

Case
FRC
23137

DISCOURS

DE M. NECKER,

Premier Ministre des Finances à l'Assemblée Nationale,

Prononcé le 7 Août 1789.

Je viens, Messieurs, vous instruire de l'état présent des Finances, et de la nécessité devenue indispensable de trouver sur le champ des ressources.

A mon retour dans le ministère; au mois d'août dernier, il n'y avoit que quatre cents mille francs en écus ou billets de la Caisse d'Escompte au Trésor Royal; le déficit entre les

THE NEWBERRY
LIBRARY

revenus et les dépenses ordinaires étoit énorme, et les opérations antérieures à cette époque avoient détruit le crédit entièrement.

Il a fallu avec ces difficultés conduire les affaires sans trouble et sans convulsion, et arriver à l'époque où l'Assemblée nationale, après avoir pris connoissance des affaires, pourroit remettre le calme, et fonder un ordre durable.

Cette époque s'est éloignée au delà du terme qu'il étoit naturel de supposer; et en même temps des dépenses extraordinaires et des diminutions inattendues dans le produit des revenus, ont augmenté l'embarras des finances.

Les secours immenses en blés, que le Roi a été obligé de procurer à son

Royaume, ont donné lieu non-seulement à des avances considérables, mais ont encore occasionné une perte d'une grande importance, parce que le Roi n'auroit pu revendre ces blés au prix coûtant sans excéder les facultés du peuple, et sans occasionner le plus grand trouble dans son Royaume. Il y a eu de plus, et il y a journellement des pillages que la force publique ne peut arrêter. Enfin, la misère générale et le défaut de travail ont obligé Sa Majesté à répandre des secours considérables.

On a établi des travaux extraordinaires autour de Paris, uniquement dans la vue de donner une occupation à beaucoup de gens qui ne trouvoient point d'ouvrage, et le nombre s'en est tellement augmenté,

qu'il se monte maintenant à plus de douze mille hommes. Le Roi leur paye vingt sous par jour, dépense indépendante de l'achat des outils et des salaires des surveillans.

Je ne ferai pas le recensement de plusieurs autres dépenses extraordinaires amenées par la nécessité; mais je n'omettrai point de vous rendre compte d'une circonstance de la plus grande gravité, c'est de la diminution sensible des revenus, et du progrès journalier de ce malheur.

Le prix du sel a été réduit à moitié par contrainte dans les généralités de Caen et d'Alençon, et ce désordre commence à s'introduire dans le Maine. La vente du faux sel et du tabac se fait par convois et à force ouverte dans une partie de la Lor-

raine ; des Trois-Evêches et de la Picardie ; le Soissonnois et la généralité de Paris commencent à s'en ressentir.

Toutes les barrières de la capitale ne sont pas encore rétablies, et il suffit d'une seule qui soit ouverte pour occasionner une grande perte dans les revenus du Roi. Le recouvrement des droits d'aides est soumis aux mêmes contrariétés. Les bureaux ont été pillés, les registres dispersés, les perceptions arrêtées ou suspendues dans une infinité de lieux dont l'énumération prendroit trop de place ; et chaque jour on apprend quelqu'autre nouvelle affligeante.

L'on éprouve aussi des retards dans le payement de la taille, des vingtièmes et de la capitation ; en

sorte que les Receveurs généraux et les Receveurs des tailles sont aux abois, et plusieurs d'entr'eux ne peuvent tenir leurs traités.

La force de l'exemple doit empirer journellement ce malheureux état des affaires; et les conséquences peuvent en être telles, qu'il devienne au-dessus de votre zèle et de vos moyens de prévenir le plus grand désordre et dans les finances et dans toutes les fortunes, et d'empêcher, au moins pendant long-temps, la dégradation des forces de ce beau royaume.

Je crois donc, Messieurs, que vous sentirez la necessité d'examiner sans un seul moment de retard, l'état que je vous présente des secours indispensables pour empêcher une suspension de payemens; et le Roi ne

doute point que vous ne sanctionniez ensuite l'emprunt qu'exigent la sûreté des engagemens, et les dépenses inévitables pendant deux mois, terme qui vous suffira sans doute pour achever ou pour avancer les grands travaux dont vous êtes occupés, et pour établir un ordre permanent, et tel que la France a droit de l'attendre de votre zèle éclairé, et des dispositions justes et bienfaisantes de Sa Majesté.

Il est vraisemblable qu'avec trente millions, il sera possible de pourvoir aux besoins indispensables pendant l'intervalle que je viens d'indiquer; mais il n'y a pas un instant à perdre pour rassembler cette somme. Je crois qu'il ne faut point chercher à décider la confiance par de hauts intérêts;

ce n'est point de la spéculation qu'il faut attendre des secours dans les circonstances présentes, mais d'un sentiment généreux et patriotique, et ce sentiment répugneroit à accepter aucun intérêt au-dessus de l'usage.

Je proposerois donc, Messieurs, que l'Emprunt fût simplement à Cinq pour cent par an, remboursable à telle époque qui seroit demandée par chaque prêteur à la suivante tenue des États-généraux.

Que ce remboursement fût placé en première ligne dans les arrangemens que vous prendrez pour l'établissement d'une Caisse d'amortissement.

Mais comme il est très-possible que par le résultat de vos soins et de vos travaux, les affaires générales du

Royaume et de la finance acquièrent un grand degré de prospérité, et qu'un intérêt de Cinq pour cent devienne en peu de temps un intérêt précieux, je voudrois que le remboursement de l'Emprunt proposé n'eût lieu qu'avec le consentement des prêteurs.

Je proposerois que cet Emprunt fût en billets au porteur, ou en contrats, au choix des prêteurs; et qu'il fût stipulé que dans le cas où le Roi, de concert avec l'Assemblée nationale, ordonneroit la conversion en contrats des Effets au porteur actuellement existans, ceux de l'Emprunt proposé ne pourroient jamais être soumis à cette conversion sans le consentement des prêteurs.

Je proposerois encore que l'on

dressât une liste de tous les prêteurs et de tous les souscripteurs qui, par eux-mêmes ou par la confiance de leurs correspondans et de leurs cliens, auroient rempli cet emprunt patriotique, et que cette liste fût communiquée à votre Assemblée, et conservée, si vous le jugiez à propos, dans vos registres.

Vous ne vous refuserez pas, Messieurs, à la sanction de cet Emprunt. Plusieurs cahiers, sans doute, ont exigé que la Constitution fût réglée avant le consentement à aucun impôt, à aucun Emprunt; mais pouvoit-on prévoir les difficultés qui ont retardé vos travaux? pouvoit-on prévoir la révolution inouie arrivée depuis trois semaines? Vos Commettans vous crieroient, s'ils pouvoient se faire enten-

dre : Sauvez l'Etat, sauvez la Patrie ; c'est de notre repos, c'est de notre bonheur dont vous êtes comptables. Et combien ne l'êtes-vous pas aujourd'hui, Messieurs, que le Gouvernement ne peut plus rien, et que vous seuls avez encore quelque moyen pour résister à l'orage ! Pour moi j'ai rempli ma tâche ; je dépose entre vos mains la connoissance des affaires ; et de quelque moyen dont vous fassiez le choix, mon devoir se borne à respecter vos opinions, et à donner, jusqu'au dernier moment, des temoignages de zèle et de dévouement.

On ne doit pas se dissimuler qu'au milieu des troubles dont nous sommes environnés, le succès de cet Emprunt n'est pas démontré. Cepen-

dant, un premier Emprunt, garanti par les Représentans de la Nation la plus attachée aux lois de l'honneur, et la plus riche de l'Europe, présente un emploi à l'abri de toute inquiétude réelle. On apercevra, sans doute aussi, qu'indépendamment des sentimens généreux et patriotiques qui doivent favoriser le succès de cet Emprunt, il y a bien des motifs de politique propres à déterminer les capitalistes. Il est manifeste que chacun a un intérêt majeur à prévenir une confusion générale, et à vous laisser le temps d'arriver à votre terme. Ah! Messieurs, que ce terme est nécessaire! qu'il est pressant! vous voyez les désordres qui règnent de toutes parts dans le Royaume; ces désordres s'accroîtront si vous n'y portez pas, sans

délai, une main salutaire et conservatrice ; il ne faut pas que les matériaux du bâtiment soient dispersés ou anéantis, pendant que les plus habiles architectes en composent le dessin.

Vous considérerez, Messieurs, s'il n'est pas devenu indispensable d'inviter ceux qui disposent aujourd'hui de quelque manière d'une puissance exécutrice, à maintenir le recouvrement des droits et des impôts établis tant qu'ils font partie des revenus de l'État. On ne peut payer sans recevoir ; on ne peut recevoir sans l'action des lois, et cette action s'affoiblit lorsqu'aucun pouvoir ne la rassure et ne la soutient. L'habitude de se soustraire aux charges publiques, déjà si attrayante par elle-même, acquiert de nouvelles forces par

l'exemple ; et lorsqu'elle n'est pas combattue de bonne heure, il n'est souvent plus possible de la dominer sans les moyens les plus violens. Vous ne pouvez donc, Messieurs, vous dispenser de jeter un regard d'inquiétude sur l'état de la France, afin de prévenir que des précautions trop tardives n'empêchent ce beau Royaume de profiter des bienfaits que vous lui préparez. Le Roi, Messieurs, est disposé à concourir à vos vues, et les Ministres auxquels il a donné sa confiance s'en serviront selon ses intentions, pour contribuer avec vous au bonheur de la Nation. Réunissons-nous donc pour sauver l'État, et que tous les gens de bien entrent dans cette coalition ; il ne faut pas moins que l'efficacité d'une pareille alliance pour surmonter les

difficultés dont nous sommes entourés. Le mal est si grand, que chacun est malheureusement à portée de l'apprécier ; mais au centre où les Ministres du Roi sont placés, il présente un tableau véritablement effrayant. Tout est relâché, tout est en proie aux passions individuelles, et d'un bout du Royaume à l'autre on soupire ardemment après un plan raisonnable de Constitution et d'ordre public, qui rétablisse le calme, et présente l'espoir du bonheur et de la paix.

Malgré nos maux, le Royaume est entier, et la réunion de vos lumières peut féconder tous les germes de prospérité. Que personne donc, ni dans cette Assemblée, ni dans la Nation ne perde courage : le Roi voit la vérité ; le Roi veut le bien ;

ses sujets ont conservé pour sa personne un penchant que le retour de la tranquillité de son Royaume fortifiera et augmentera. Livrons-nous donc, Messieurs, à l'heureuse perspective que nous pouvons découvrir; un jour peut-être, au milieu des douceurs d'une sage liberté, et d'une confiance sans nuages, la Nation Françoise effacera de son souvenir ces temps de calamité, et en jouissant des biens dont elle sera redevable à vos généreux efforts, elle ne séparera jamais de sa reconnoissance le nom du Monarque à qui, dans votre amour, vous venez d'accorder un si beau titre.

A STRASBOURG,
DE L'IMPRIMERIE ORDINAIRE DU ROI.
Quartier de la Krautenau. Nº 15.